

Jean-Claude Naba. Enseignant de langue germanique et éditeur (maison Sankofa & Gurli)

«Au Burkina Fasso, l'édition ne brille pas»

Professeur de langue germanique à l'université de Ouagadougou, Jean-Claude Naba est également fondateur et directeur général de la maison d'édition Sankofa& Gurli. Présent au 17e SILA, il nous donne un aperçu sur l'édition au Burkina Fasso.

- Quelle est votre appréciation sur la tenue du 17e SILA?

C'est la première fois que je viens en Algérie. En fait, je connaissais l'aéroport, mais en transit (rires). J'appartiens à un monde et à un groupe privilégié. Je suis enseignant à l'université. J'ai donc un regard qui n'est pas forcément le regard populaire qui aurait tendance à tout mettre dans un même sac. J'avais une certaine image de l'Algérie. Etudiant, j'ai participé à des séminaires sur la Révolution algérienne. De ce point de vue, je m'attendais à beaucoup de choses. La surprise, c'est quand on découvre.

La première chose que je dois souligner, c'est l'engagement, de mon point de vue, des autorités algériennes pour la culture et l'éducation. C'est en tout cas frappant. Je ne sais pas combien je vais dépenser dans l'achat de livres, parce que tout simplement ces ouvrages, apparemment même en Europe, je n'aurai pas pu les avoir à ces prix. Franchement, les prix des livres au SILA sont abordables.

- Quel est l'état de l'édition dans votre pays ?

Disons que le Burkina Fasso ne brille pas particulièrement par sa situation éditoriale. En ce sens que le nombre de maisons d'édition est très réduit. A ma connaissance, il n'y a pas d'éditeurs qui soient professionnels au sens propre et pouvant vivre de leur métier. Il aurait fallu une formation spécifique et pointue relative à ce métier. Les éditeurs sont des éditeurs de l'Etat qui, en fait, sont des éditeurs de journaux et, par la force des choses, font dans le livre, mais ils n'ont aucune politique éditoriale du livre en tant que telle. C'est plutôt par hasard. Si on parle d'édition au Burkina Fasso, il s'agit d'abord d'édition privée.

Il y a des talents avérés et confirmés qui, disons-le, sont pour l'instant dans les tiroirs des maisons d'édition. Il y a un pan de l'édition qu'on ne peut pas citer, c'est celui de à compte d'auteur. Beaucoup d'auteurs, ne comprenant pas forcément le fonctionnement de l'édition ou pensant ne pas avoir les moyens d'éditer un ouvrage, se mettent à se co-éditer, en créant des maisons d'édition dont la durée de vie est plus qu'éphémère.

- Quelle est la visibilité des jeunes créateurs burkinabés dans leur pays ?

C'est une question à laquelle il est assez difficile de répondre, puisqu'on ne peut pas tout avoir. On ne peut pas tout attendre de l'Etat mais en même temps, on ne peut pas décharger l'Etat de ses responsabilités. Je suis de ceux qui pensent que le libéralisme ne mène nulle part. L'Etat a un minimum de responsabilité et d'autorité à exercer. Concernant la situation de l'édition, je pense qu'il est indiqué que l'Etat encourage les éditeurs.

Il faut que les Etats africains encouragent l'édition, les éditeurs et les écrivains. Cet encouragement et cette aide ne sont pas, forcément, d'ordre matériel. Je ne sais pas comment cela se passe en Algérie, mais dans nos pays, qui ont accédé à la démocratie, on encourage forcément les journaux, partant du principe que l'information contribue à bien asseoir la démocratie. Ce qui n'est pas faux, mais ce qui est valable pour les journaux l'est à plus forte raison pour les livres. Vu ainsi, il n'y aurait pas de raison de subventionner et de financer des journaux et de négliger des livres. Ce qui est subventionné, ce sont les ouvrages scolaires. Pour ce qui de la subvention des intrants, il y a problème ; c'est un débat auquel on n'a pas encore trouvé de solution ou de réponse définitives. Par contre, ce que l'on fait, c'est de ne pas instaurer la TVA sur le livre.

- Vous êtes présent au Sila en tant qu'éditeur. Aussi, n'avez-vous pas l'intention d'acquérir des cessions de droits d'auteurs avec une maison d'édition ?

J'ai acheté un livre loufoque sur les frasques du personnage Djeha. C'est un livre fantastique. L'idée serait de traduire des histoires dans les différentes langues de la région.

- Quel est le rôle de l'Association des éditeurs du Burkina Fasso?

L'objectif est d'abord de mettre ensemble des éditeurs faibles structurellement afin qu'ils puissent emprunter les mêmes voies et ouvrir les mêmes portes, ensemble. C'est aussi mettre en place une politique de promotion du livre. L'idée, c'est qu'à travers une telle association, mener une politique de promotion du livre en tenant compte des conditions réelles du pays. La condition essentielle est que tout ce qui en relation avec une scolarisation en français très faible et les langues locales, parlées par la majorité des populations, sont ignorées ou inexistantes sur le plan officiel.

- Quelle est la spécialité de votre maison d'édition Sankofa& Gurli?

Je n'ai pas osé me spécialiser dans une discipline donnée car, à l'époque, cela aurait signifié d'office la mort ou la non-naissance du projet de la maison d'édition. J'ai essayé de couvrir différents domaines, mais ces dernières années, un certain marché s'est imposé et qui commence à me pousser vers le livre universitaire et scolaire. Car la préoccupation première de ma maison d'édition serait de me spécialiser dans la littérature d'enfance et de jeunesse. Mais étrangement, c'est là où l'édition n'a pas réussi à se faire connaître.

J'ai un catalogue relativement éclectique. Nous avons une soixantaine de titres.